



Section de l'ARDECHE

Madame l'Inspectrice d'Académie
Place André Malraux BP 627
07006 PRIVAS Cedex

Aubenas, le 3 octobre 2007

Objet : Fichier Base élèves

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Comme vous le savez le ministre de l'Education vient de décider de retirer du fichier Base élèves les champs "date d'entrée sur le territoire", "langue et culture d'origine" ainsi que celui relatif à la nationalité.

Le SE-UNSA se réjouit que le Ministère de l'Education Nationale ait pris en compte son action et entendu ses remarques.

Toutefois nous souhaiterions avoir des informations sur l'opérationnalité de cette décision dans notre département.

- Comment et quand cela va se mettre en place dans le département ?
- Quelle procédure d'information aux directeurs ?
- Quelle(s) tâche(s) auront-ils à accomplir ?
- Quel est le nombre d'écoles entrées dans le dispositif
- Quelle formation pour les directeurs : contenu, temps dévolu ?
- Quelle version actuelle de Base élèves est en œuvre dans le département ?

Veuillez agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, mes respectueuses salutations.

Le secrétaire départemental :
Alain Mahey